BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 493

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Ventes et cessions

456 500 537 RCS Lille Métropole.
DALKIA.
Forme : Société anonyme.
Capital : 220047504 EUR.
Adresse : 37, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 59350 Saint-André-lez-Lille.
Précédent propriétaire : 456 500 537 RCS Lille Métropole. **DALKIA.** 340 153 121 RCS Lyon. **COMPAGNIE MACONNAISE DE MAINTENANCE ET TELESERVICES COMMATEL.**
Date de commencement d'activité : 20 mars 2019.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion : Pour la société absorbante : DALKIA SA au capital de 220.047.504 € ayant son siège social 37 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59350 ST ANDRE LEZ LILLE (456 500 537 RCS LILLE METROPOLE), Pour la société absorbée : CIE MACONNAISE DE MAINTENANCE ET TELESERVICES COMMATEL, SA au capital de 40.000 € ayant son siège social 2 et 4 avenue des Canuts, Immeuble Le Chrysalis 69120 VAULX EN VELIN (340 153 121 RCS LYON), L'évaluation de l'actif et du passif : actif : 188.296 €, passif : 22.405 €, actif net : 165.891 €, Le rapport d'échange des droits sociaux : la société absorbante détenant la totalité du capital social de la société absorbée, il n'y aura aucun rapport d'échange des droits sociaux. Le montant prévu du boni de fusion : 82.259 €, La date du projet commun de fusion : 20 Mars 2019, Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : le 2 Avril 2019 au greffe du Tribunal de Commerce de Lille Métropole pour la société absorbante, et le 2 Avril 2019 au greffe du Tribunal de Commerce de Lyon pour la société absorbée..